

Rapport du Président

Séance Publique du
mercredi 7 décembre 2011

Service instructeur

Service d'Aménagement des Rivières

Service consulté

6^{ème} **Commission** –
N° CG-2011-5-6-1

**BUDGET PRIMITIF 2012
CO14
RIVIERES, LACS, BARRAGES ET MILIEUX HUMIDES
PARC D'INTERVENTION EN MATÉRIEL TRAVAUX
ET SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE**

Résumé : Le Département gère un ensemble de rivières, barrages et zones humides et offre aux syndicats mixtes un appui technique de l'amont à l'aval des projets. Il y consacrera en 2012 un effort d'investissement à hauteur de 7 700 000 € en autorisations de programme.

Les crédits de paiement nécessaires à la réalisation de cette politique s'élèvent quant à eux à 5 850 000 € et une recette de 2 118 000 € d'investissement est attendue en retour, de même que 20 000 € provenant du produit des turbines Hydro-électriques.

En fonctionnement, la dépense sera de 818 000 €.

Pour le Parc d'Intervention en Matériel (PIM)-Travaux, le bilan de l'exercice 2010 présenté en annexe 2 fait apparaître une activité soutenue, mais déficitaire en raison d'intempéries exceptionnelles, d'un plan de formation obligatoire plus élevé que les autres années et d'un arrêt de travail de longue durée d'un conducteur d'engins. Un réajustement moyen des tarifs des prestations en 2012 vous est proposé avec une augmentation de 3%, légèrement inférieure à l'évolution de l'indice des Travaux Publics (TP) de référence.

Orientations départementales sur les Lacs et Rivières

Le Département effectue le suivi des syndicats mixtes de rivières, élabore la programmation de ces syndicats et réalise directement, au moyen du Parc d'Intervention en Matériel (PIM-Travaux), les différents travaux d'entretien courant et de réparations sur les cours d'eau et barrages.

Le Département assure également, à la demande des syndicats mixtes, la maîtrise d'ouvrage de la plupart des travaux réalisés sur les cours d'eau et l'intégralité de ceux réalisés sur les barrages ainsi que sur le Canal du Rhône au Rhin Déclassé, propriétés du Département.

C414 - 1 : Aménagement de rivières - Travaux sous maîtrise d'ouvrage Départementale (4 500 000 € en AP, 3 800 000 € en CP, 2 118 000 € en Recettes)

Cette rubrique regroupe tous les travaux en rivière effectués en maîtrise d'ouvrage départementale dont une grande partie est réalisée pour le compte des syndicats mixtes fluviaux.

1. État d'avancement

Le programme 2010 est à ce jour réalisé à 40 % les programmes antérieurs étant pratiquement soldés. Pour le programme 2011, le taux de réalisation est de 15 % à la fin octobre. Les nombreuses formalités administratives nécessaires pour la Police de l'Eau entraînent globalement des procédures allant de 4 mois à 2 ans suivant les projets, ce qui explique que le programme de l'année en cours se réalise principalement l'année suivante.

L'autorisation de programme globale de 2011 s'est élevée à 4 500 000 € et est affectée à 99 %.

2. Prévision pluriannuelle

Suite aux crues importantes et répétées auxquelles nous assistons ces dernières années qui pourraient être liées au dérèglement climatique, de nombreuses communes, comme MERXHEIM, HEIMSBRUNN, DIDENHEIM, BRUNSTATT ou FISLIS, ont demandé au Département de renforcer ou de créer des ouvrages de protection. Cette recrudescence de demandes maintiendra un volume important de travaux dans les années à venir (3 500 000 €/an).

Les travaux de déviation des cours d'eau du Bassin Versant Oriental du Sundgau arrivent également à maturité et constitueront des sources de dépenses importantes dans les 3 années à venir (2 000 000 €).

Enfin, la création de petits bassins de retenue des eaux d'orage entraînera également une dépense importante dans les prochaines années. Actuellement nous avons étudié 100 projets de ce type, situés principalement dans le Sundgau, représentant un investissement total de 12 000 000 € qui s'étalerait sur une quinzaine d'années.

A plus long terme, il conviendra également d'étudier la possibilité de créer un grand champ d'inondation après la confluence de la Doller vers la Hardt, qui pourrait représenter à lui seul une dépense de 10 000 000 € mais dont la réalisation ne se fera pas dans les cinq prochaines années.

3. Inscription 2012

Il vous est proposé d'inscrire une autorisation de programme de 4 500 000 € en 2012. Compte tenu des engagements antérieurs non soldés et de l'échéancier prévisible des paiements, une inscription en crédits de paiement de 3 800 000 € est proposée pour 2012, sachant que 700 000 € de travaux sont réalisés chaque année en interne par le PIM-Travaux en sus de ce montant.

4. Recettes

Ces travaux sont préfinancés par le Département, qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Ils bénéficient de subventions de l'Etat dans le cadre du Fonds de Prévention des Risques Naturels et du Contrat de Projets Etat-Région. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse finance également certains projets de renaturation que le Département réalise pour le compte de tiers. Le montant global de ces recettes est estimé à 118 000 € en 2012.

Les syndicats mixtes de rivières reversent également au Département leur quote-part sur les travaux effectués par le Département pour leur compte. Depuis 2010, le Département du Haut-Rhin demande aux tiers, pour le compte desquels nous réaliserons des travaux hydrauliques sous maîtrise d'ouvrage départementale, de verser un acompte de 50 % de leur quote-part au moment de la signature de la convention de mandat. Cela permet d'aider le Département à financer les travaux importants qui lui sont délégués. La recette prévisionnelle se montera de ce fait à 2 000 000 € en 2012.

C214 – 2 : Aménagement de rivières et partenariat CIGAL (Coopération pour l'Information Géographique en Alsace) - Subventions (AP 600 000 € ; CP 450 000 €)

Deux syndicats intercommunaux choisissent habituellement d'assurer la maîtrise d'ouvrage de leurs travaux, de même que certaines communes ou communautés de communes réalisant des bassins de rétention des eaux d'orage. Ils bénéficient alors d'une subvention, pour les travaux d'aménagement de rivières, de renaturation ou pour la création des bassins de rétention des eaux d'orage.

Cette ligne permet également de subventionner les syndicats mixtes pour les acquisitions foncières nécessaires aux travaux d'aménagement de rivières ou pour l'acquisition de bords de rivière et de zones humides.

Il vous est proposé d'inscrire une autorisation de programme globale de 600 000 € et des crédits de paiement pour 450 000 €, afin de tenir compte des projets de bassins de rétention qui sont en attente dans le Sundgau suite aux études hydrauliques réalisées dans le cadre des GERPLAN et de notre participation à l'acquisition d'une orthophotographie au niveau régional, décidée en 2010.

C714 – 3 : Contribution du Département aux Syndicats Mixtes de Rivières (F 540 000 €)

La majeure partie des cours d'eau du Département est gérée par les Syndicats Mixtes de Rivières, dont le Département est membre. La cotisation annuelle du Département à ces différents Syndicats et au Syndicat Mixte du Barrage de Kruth-Wildenstein s'est élevée à 520 000 € pour l'année 2011.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire au Budget Primitif un montant prévisionnel global de 526 500 €.

Sur cette ligne est également prélevée la participation de 13 500 € versée à CIGAL (voir paragraphe 4-B Système d'Information Géographique (SIG))

C114 – 4 : Travaux et entretien sur les ouvrages hydrauliques départementaux et SIG (AP 2 600 000 € ; CP 1 600 000 € ; F 278 000 € ; 20 000 € Recettes de fonctionnement)

Le Département gère le Canal du Rhône au Rhin déclassé ainsi que 10 barrages du massif vosgien.

Le barrage de la Lauch, encore propriété de l'Etat, a fait l'objet en 2008 d'une convention de transfert prévoyant la consolidation de l'ouvrage. Ce barrage nécessite en effet d'importants travaux de confortement chiffrés à 5 000 000 € qui devraient bénéficier d'un cofinancement de l'Etat et de l'Agence de l'Eau à hauteur de 1 200 000 €.

A ce jour de nouvelles procédures administratives ont été lancées et un nouveau dossier sera présenté au Comité Technique Permanent des Barrages et Ouvrages Hydrauliques (CTBOH) qui autorisera ou non le confortement prévu. La reprise de ce barrage par le Département ne pourra se faire qu'après son confortement. En cas de nouveau refus du

CTBOH, le Département pourrait abandonner définitivement son projet de reprise de cet ouvrage.

A) Barrages départementaux, Canal du Rhône au Rhin déclassé et ouvrages hydrauliques (AP 2 500 000 € ; CP 1 490 000 € ; F 188 000 € ; 20 000 € en Recettes)

Etat d'avancement

Des Comités de Gestion suivent les programmes de travaux réalisés sur l'ensemble des ouvrages hydrauliques départementaux (barrages vosgiens et Canal du Rhône au Rhin Déclassé).

Suite aux remarques du Comité Technique Permanent des Barrages et Ouvrages Hydrauliques (CTPBOH) formulées en 2010, au vu du deuxième dossier de révision spéciale du Barrage de la Lauch, nous avons lancé la procédure de marché de maîtrise d'œuvre en 2011 afin de réaliser le troisième dossier de révision spéciale et d'engager les études pour les futurs travaux.

L'ensemble des données mesurées sur les barrages sont collectées et analysées par le bureau d'ingénierie I.S.L. de PARIS qui conclut à un comportement satisfaisant des ouvrages et relève que ceux-ci sont bien suivis et entretenus.

L'étude de danger en cours de finalisation pour le barrage de Kruth-Wildenstein nous amènera à effectuer différents travaux dont le plus important concernera la mise en place d'un déversoir supplémentaire. Les études correspondant à ce chantier de sécurisation seront menées en 2012 et conduiront à une réalisation en 2013/2014.

Prévision 2012

En 2012, pour les opérations de maintien en état du patrimoine hydraulique, paysager et écologique, il est prévu une AP de 2 500 000 € et des CP de 1 490 000 €.

1. Barrages

Les travaux à réaliser en 2012 s'élèveraient à 555 000 € en AP et 570 000 € en CP.

1.1. Barrage de Kruth-Wildenstein

Le chantier le plus important concernera la mise en peinture du masque amont du barrage pour un montant prévisionnel de 400 000 € en AP et 300 000 € en CP.

35 000 € de CP sont nécessaires pour les travaux de protection du coude blindé de la conduite d'évacuation, dont les travaux ont dû être reportés en 2012.

L'amélioration de la surveillance de ce barrage nécessite la mise en place, dans le pied amont de l'ouvrage, de 5 capteurs de pression automatisés pour un montant de 30 000 €, en AP et CP.

17 000 € sont nécessaires en AP et CP pour l'étanchéité du toit de la salle de commande des vannes à Kruth et la mise en peinture du pont roulant de ce local.

Il vous est également proposé d'inscrire 50 000 € en AP et en CP pour les études de projet du futur déversoir complémentaire, suite aux conclusions de l'étude de dangers réalisée en 2011.

1.2. Autres barrages

Il est nécessaire de consolider les parapets aval du couronnement du barrage d'Alfeld, pour un montant estimé à 12 000 €, à inscrire en AP et CP.

Il convient de consolider le haut de la berge rive droite du barrage du lac du Ballon, près de la tourelle de commande, au moyen d'un garde corps sur longrine et d'installer un portillon afin d'interdire l'accès à la passerelle de la tourelle, pour un montant estimé à 16 000 €, en AP et CP.

Les dépenses correspondant à la nouvelle phase d'études pour la consolidation du barrage de la Lauch sont estimées à 80 000 € à inscrire en CP. Le démarrage du chantier ne devrait quant à lui pas intervenir avant 2013, seul des travaux préparatoires seraient réalisés en 2012.

Par ailleurs, un crédit de 30 000 € est à prévoir en AP et CP pour faire face aux menus travaux sur l'ensemble du parc des barrages départementaux en 2012.

2. Canal du Rhône au Rhin déclassé

La reprise des écluses et la remise à niveau des chemins de halage du Canal du Rhône au Rhin déclassé nécessiteront 400 000 € d'investissement en 2012 en AP et en CP.

Il est également prévu d'équiper le Canal du Rhône au Rhin Déclassé en turbines hydroélectriques ; ces crédits figurent dans le rapport sur la maîtrise de l'énergie.

Ces installations pourraient produire une recette de fonctionnement de 20 000 € en 2012.

3. Ecrêtement des crues de l'Ill à Mulhouse

Le Département a lancé en 2006 un programme de protection contre les crues de la Ville de Mulhouse et l'écrêtement des crues de l'Ill pour la protection des communes de la Plaine de l'Ill.

Des travaux de renforcement hydraulique du Canal du Rhône au Rhin (1 200 000 € TTC) et d'équipement d'une écluse d'une porte levante pour laisser passer les crues (290 000 €) ont d'ores et déjà été réalisés.

Il reste à ouvrir un chenal de liaison entre l'Ill et le canal dans le secteur du « Cockrouri » à Mulhouse, à proximité de la ZAC de la Fonderie :

- une première tranche de 1 047 700 € a été engagée en AP en 2011,
- une seconde tranche de travaux est à programmer en 2012 pour 1 493 000 € en AP.

Les premiers travaux commenceront au début de l'année 2012 et nécessiteront 439 000 € en CP.

4. Prévision des débits des rivières – études hydrologiques et risque de rupture de barrages

Nous avons mis en place une prévision des crues sur l'ensemble des rivières en 2010. Cet outil à destination des communes et des particuliers est accessible en ligne depuis janvier 2011.

Afin de poursuivre l'amélioration de nos modèles de prévision des crues, mais aussi des étiages, à l'échelle du Département, les développements seront poursuivis en 2012 avec des besoins en AP et en CP estimés à 40 000 €.

De même l'étude obligatoire du risque lié à la rupture du barrage d'Alfeld a débuté en 2011. Un montant de 29 000 € est à prévoir et en CP en 2012 pour cette étude.

5. Acquisition de matériels et frais d'insertion de presse

12 000 € d'investissement en AP et en CP sont consacrés à l'acquisition de matériel d'entretien pour les barrages et le Canal du Rhône au Rhin Déclassé et aux frais d'insertion pour l'ensemble des opérations.

6. Dépenses de fonctionnement

188 000 € de crédits de fonctionnement sont nécessaires afin d'assurer :

- l'entretien courant des 10 barrages : hydromécanique, électrique, télégestion (30 000 €) ;
- les travaux de surveillance topométrique (25 000 €) ;
- l'analyse et l'interprétation des données d'auscultation (25 000 €) ;
- les dépenses liées au soutien d'étiage de l'Ill avec la surveillance de la prise d'eau et du Canal de Huningue (10 000 €) ;
- l'entretien courant du Canal du Rhône au Rhin déclassé (25 000 €) ;
- la maintenance du réseau de stations de mesure de niveau des rivières ainsi que des systèmes de supervision et de prévision des crues (55 000 €) ;
- diverses petites interventions sur les ouvrages (18 000 €).

B) Système d'Information Géographique (SIG) (AP 100 000 € ; CP 110 000 € ; F 90 000 €)

Plusieurs projets sont actuellement en cours dans le cadre de la mise en œuvre d'Infogéo 68.

Etat d'avancement

Dans le cadre du Projet pour le Haut-Rhin, une plate-forme centralisée permettant de mettre à la disposition de l'ensemble des partenaires du Département un véritable service d'information géographique, stockant l'ensemble des données sur le site du Conseil Général est en service depuis juin 2007, tant sur Intranet que sur Internet.

Ce site permet à l'ensemble des Haut-Rhinois d'accéder aux données du Département grâce à un site Internet (Infogéo 68), qui rassemble 600 couches d'information et est le site le plus fourni en informations départementales de France.

En 2011, le partenariat Infogeo68 s'est élargi à de nouvelles communautés de communes, et couvre désormais la plupart d'entre elles. Des conventions SIG ont également été engagées avec des associations (Club Vosgien, CADRE, Rhin Vivant, ARAA) et des syndicats mixtes (Brigade Verte, SMRA,...).

Le fait marquant pour 2011 a été la refonte complète du portail internet et intranet pour profiter des derniers développements informatiques du web. Ce travail a été réalisé en grande partie en interne et n'a de ce fait pas généré de coût additionnel en 2011 (estimation initiale 150 000 €).

Enfin des progiciels métiers ont été mis en place au niveau de la Direction des Routes et des Transports (DRT), totalement interfacés au SIG départemental. Ce travail sera à parachever en 2012.

En ce qui concerne l'acquisition d'une orthophotographie, cette opération a dû être reportée en 2012 vu les conditions météo défavorables de 2011.

Propositions pour 2012

La poursuite des levés topographiques laser aéroportés ainsi que l'acquisition de couches générales au niveau départemental nécessite 100 000 € en AP et 70 000 € de crédits de paiement en investissement en 2012.

Il conviendra également de payer le solde du marché concernant les logiciels de la DRT pour un montant de 40 000 € en CP.

En fonctionnement, le SIG nécessite des travaux de maintenance, de mise à jour et de développement estimés à 90 000 € par an.

Une inscription est également à prévoir en fonctionnement pour la participation annuelle de 13 500 € relative à la mise à disposition d'un chargé de mission de la Région Alsace dans le cadre du partenariat CIGAL. Une convention tripartite, approuvée en Commission Permanente du 16 juillet 2007 (2007-6-16-07), a ainsi été signée entre la Région Alsace et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (ce montant est prélevé sur la ligne C714).

Je vous propose donc d'inscrire au total en investissement pour le SIG départemental, 100 000 € en autorisation de programme, 110 000 € en crédits de paiement et 90 000 € en fonctionnement.

C014 – 5 : Total

Au total 7 700 000 € d'autorisations de programmes et 5 850 000 € de crédits de paiement sont à inscrire en investissement et 842 000 € en fonctionnement sur l'exercice 2012, pour la réalisation des politiques menées en matière d'eaux de surface, de barrages et de SIG.

Une recette globale de 2 118 000 € est attendue pour l'ensemble du budget Eaux de surface et barrages, ainsi que 20 000 € de recette de fonctionnement provenant des futures turbines hydroélectriques.

C014 – 6 : Parc d'Intervention en Matériel - Travaux

1. Bilan financier de l'exercice 2010

Le bilan de la gestion analytique du Parc d'Intervention en Matériel – Travaux (PIM) joint en annexe 2 laisse apparaître un déficit de 67 992 € en 2010 pour un chiffre d'affaires de 617 393 €. Ce déficit est dû :

- aux intempéries exceptionnelles de l'hiver 2010,
- à un plan de formation obligatoire très important par rapport aux autres années (renouvellement des CACES tous les 10 ans),
- à l'arrêt de travail d'un conducteur pour longue maladie.

Des graphiques détaillés sont présentés en annexe 2 pour apprécier l'évolution de ces paramètres au cours des 8 dernières années.

L'activité du PIM est restée soutenue durant le reste de l'année, ce qui a permis de maîtriser le déficit.

Par ailleurs, Le PIM dispose depuis plusieurs années d'une base de données permettant de comparer ses interventions par rapport au privé. On peut estimer que le coût des travaux réalisés par le PIM est d'environ 10 % en dessous des prix moyens pratiqués par les entreprises du même secteur d'activité. Ce résultat a été obtenu grâce à la bonne gestion du Parc et au dynamisme des conducteurs d'engins.

2. Bilan de l'exercice 2011 (à la fin septembre)

Avec un carnet de commandes bien rempli, l'activité du Parc en terme d'heures a été soutenue.

Malheureusement, les heures réalisées sur les neuf premiers mois sont en baisse (-4,5 %) par rapport à celles de 2010 à la même époque dues essentiellement à de nombreux arrêts de travail au début de l'année 2011 :

- l'arrêt de travail d'un conducteur pour longue maladie,
- plusieurs autres arrêts suite à des accidents d'ordre privé et des hospitalisations.

Les recettes prévisionnelles sont en baisse d'environ 2 % par rapport à 2010 ainsi que les dépenses d'environ 20 %. Compte tenu des éléments connus à ce jour, le bilan devrait être déficitaire pour l'exercice 2011.

En investissement, les acquisitions d'une pelle hydraulique sur chenilles, d'un grappin pour tuyaux et grumes (accessoire), d'un desherbeur thermique ainsi que d'un container de chantier ont été réalisées pour un montant de 199 424.76 € TTC sur le budget d'investissement commun PIM/UARM (DRT).

3. Perspectives 2012

Les perspectives de travaux pour 2012 restent bonnes en raison des besoins soutenus de protection contre les crues et de renaturation des cours d'eau et zones humides.

En investissement, afin de maintenir notre parc de matériel, une autorisation de programme de 100 000 € avec une inscription équivalente de crédits de paiement est demandée principalement pour l'acquisition d'une remorque porte - engins en remplacement de l'ancienne qui est vétuste et limitée en charge par rapport au poids croissant des engins, ainsi que des accessoires adaptés pour pelles hydrauliques (plaque vibrante et godet inclinable).

Cette dépense sera imputée sur le budget d'investissement commun du PIM-Travaux / Unité d'Appui Routes et Matériels (UART) de la DRT.

4. Tarification 2012

Pour 2012, je vous propose de réajuster les tarifs de prestations du PIM-Travaux, avec effet au 1^{er} janvier 2012, sur la base d'une augmentation limitée à 3 % selon l'annexe 3 jointe, sachant que l'augmentation de l'indice TP 03 pour les douze derniers mois connus est de 3,15 %.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- décider d'inscrire 7 700 000 € en Autorisation de Programme et 5 850 000 € en Crédits de Paiement au titre des programmes d'investissement en matière d'aménagement des rivières, lacs, barrages, milieux humides et SIG 2012, le détail étant précisé en annexe 1 au présent rapport;

- décider d'inscrire au titre des crédits de fonctionnement 2012 en matière d'aménagement des rivières, lacs, barrages, milieux humides et SIG le montant global de 818 000 €, tel que précisé en annexe 1 au présent rapport;
- donner délégation à notre Commission Permanente pour la programmation de ces opérations, ainsi que pour approuver les conventions nécessaires pour ces différentes actions ;
- accepter la délégation de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de rivières et de renaturation lorsque les syndicats de rivière ou d'autres maîtres d'ouvrage en font la demande, autoriser le Président à signer les conventions de mandat afférentes et à solliciter tous les cofinancements disponibles (Agence de l'Eau, Etat,...) ;
- décider d'inscrire en recette d'investissement le montant prévisionnel de 2 118 000 € ;
- décider d'inscrire en recette de fonctionnement le montant prévisionnel de 20 000 € ;
- approuver pour 2012 une augmentation des tarifs du PIM de 3% par rapport à ceux de 2011.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

COMpte Rendu de Gestion Pour L'Exercice 2010

A – SITUATION DU PARC AU 31 DECEMBRE 2010

1 – Personnel :

1 Responsable du Parc	: LAUGEL	Raymond
-----------------------	----------	---------

1 Responsable opérationnel	: VIELLARD	Christian
----------------------------	------------	-----------

à Mulhouse :

1 Adjoint administratif principal	: PIERRE	Brigitte
-----------------------------------	----------	----------

1 Mécanicien-motoriste (contrôleur de travaux principal)	: REISSER	Daniel
---	-----------	--------

6 Conducteurs d'engins dont :

1 ouvrier compagnon niveau III	: HASENFRATZ	Etienne
1 ouvrier professionnel niveau II	: SAN JUAN	Roland
1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	: REEB	André
3 agents de maîtrise territoriaux	: MARTIN	Raphaël
	: ROMBAUX	Franck
	: LEY	Pascal

1 Agent d'entretien des rivières	: BEN JABBOUR	Ahmed
----------------------------------	---------------	-------

2 – Engins :

- 4 Pelles hydrauliques sur chenilles :
 - 1 modèle LIEBHERR R 912 HDSL Litronic
 - 2 modèles LIEBHERR R 904 Standard Litronic
 - 1 modèle LIEBHERR R 914 HDSL
- 2 Pelles hydrauliques sur pneus modèle LIEBHERR A 316
- 1 Chargeuse sur pneus modèle LIEBHERR L 510
- 1 Mini pelle NEUSON modèle 50Z3
- Débroussailleuse ROUSSEAU 7000 PLUS + débroussailleuse ROUSSEAU 5400
- 1 Bateau faucardeur d'occasion Broveco
- 1 Tracto-porteur MAHLER Multrac avec trois broyeurs
- 1 Broyeur de branches
- 1 Balayeuse TUCHEL type Profi FKM 600

3 – Véhicules :

Légers :

- 1 Véhicule tout-terrain de type Défender 110 TDI LAND ROVER
- 1 Véhicule tout-terrain de type Défender 110 avec citerne de carburant
- 1 Fourgon atelier PEUGEOT Boxer diesel
- 1 Remorque à bateau
- 1 Remorque plateau à ridelles IFOR WILLIAMS
- 1 Remorque porte-engins ECIM

Lourds :

- 1 Tracteur routier de type RENAULT VI C 300.19 4x4 avec semi-remorque plateau KAISER
- 1 Camion 26 tonnes de type RENAULT Kerax 420 – 6x4 avec bi-benne et grue hydraulique AMCO VEBA 828 S
- 1 Camion porteur 19 tonnes MAN 4x4 360 CH équipé d'une bi-benne
- 1 Tracteur routier de type MAN 4x4 440 CH

B – ACTIVITE DU PARC EN 2010

L'activité globale du Parc peut s'apprécier selon l'indice d'occupation du personnel (graphe page 5) :

° Bilan :

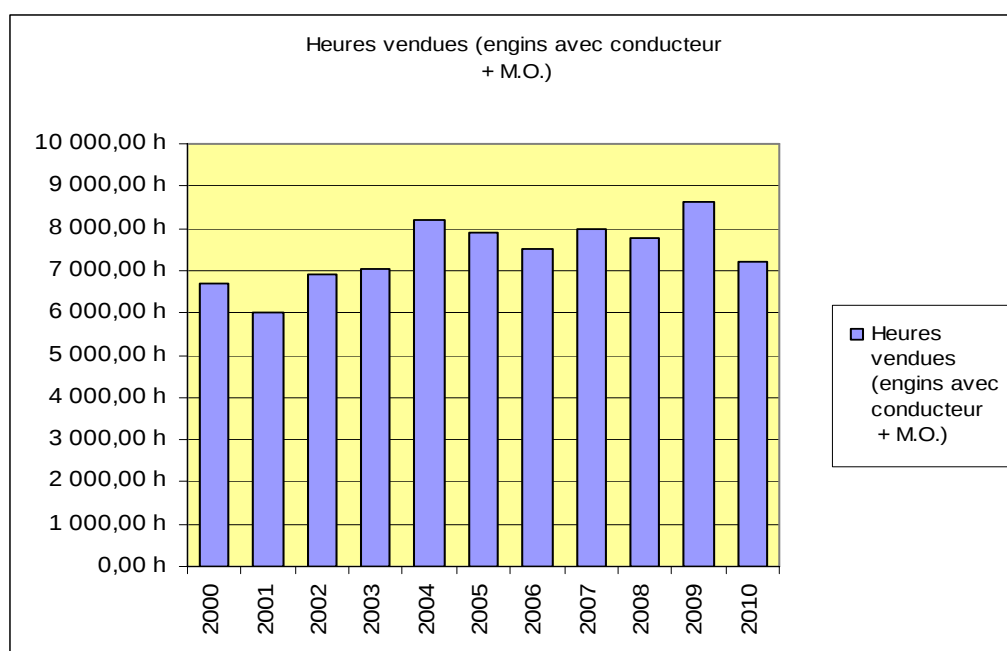
7586 heures ont été facturées en 2010 y compris la mise à disposition de la main-d'œuvre contre 8647 heures en 2009, soit une diminution de 12,2 % due essentiellement à l'absence pour longue maladie non remplacée d'un agent représentant 150 jours (env. 1050 heures).

Ce bilan, cumulé à des heures d'intempéries qui ont touché nos chantiers d'hiver (+ 150 heures) et à un poste de travail de conducteur transformé en agent d'entretien de rivières, a considérablement influencé le résultat en 2010 (déficit de 149 000 €) pour un chiffre d'affaires de 617 393 € (- 20% par rapport à 2009), malgré un volume de chantiers soutenu à réaliser.

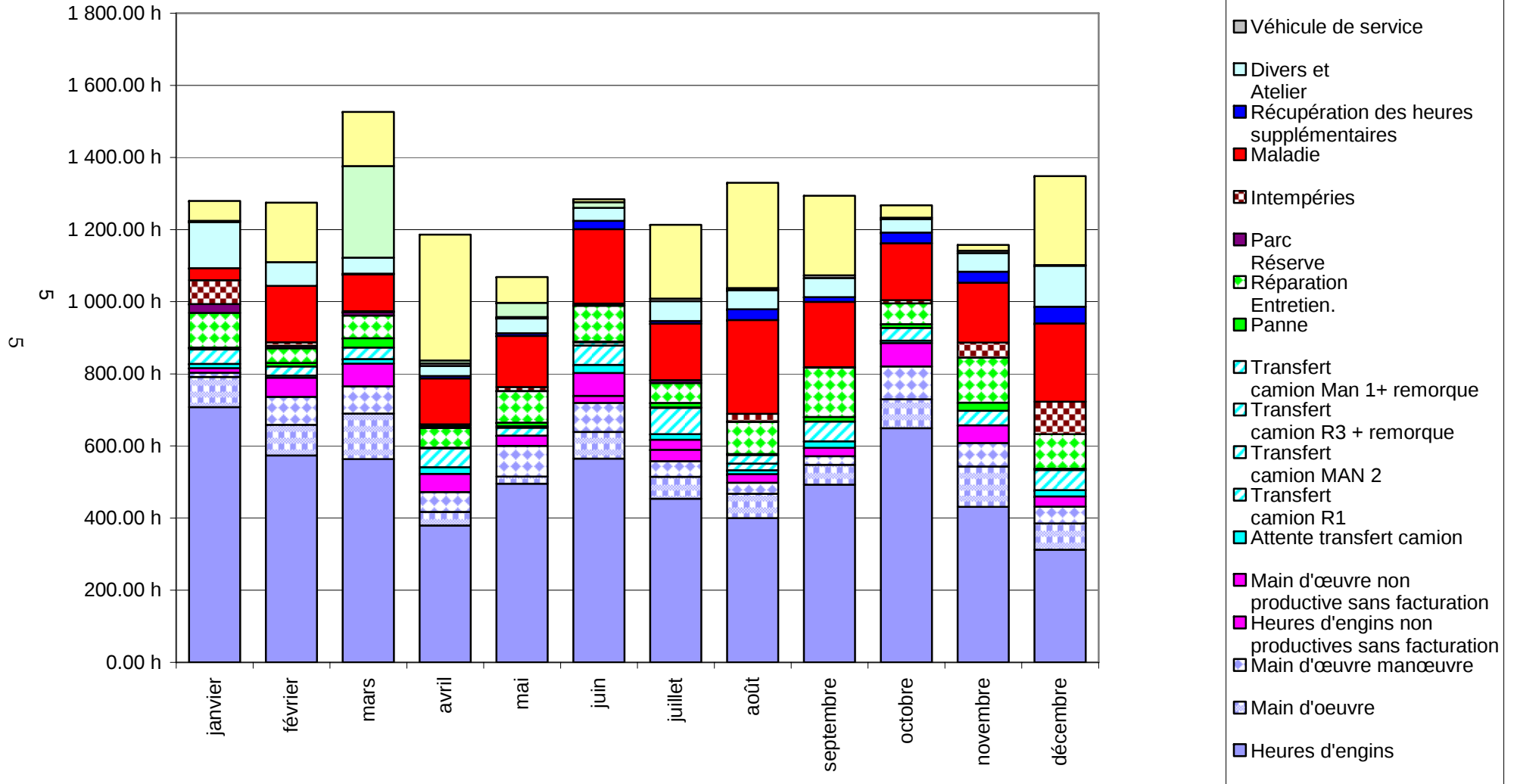
Par ailleurs, le PIM alimente constamment sa base de données permettant de comparer ses interventions par rapport au privé. Sur une quatrième année de suivi, on peut estimer que le PIM facture ses interventions au coût réel, soit environ 10 % en dessous des prix moyens pratiqués par les entreprises du même secteur d'activité. Ces résultats résultent de la recherche en permanence :

- d'une optimisation des heures d'attente sur chantiers et une pré-programmation de ces derniers,
- d'une prévision continue de travaux à court et moyen terme en concertation avec nos différents partenaires (maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre).

Globalement l'activité du Parc est représentée par le diagramme pluriannuel ci-dessous.

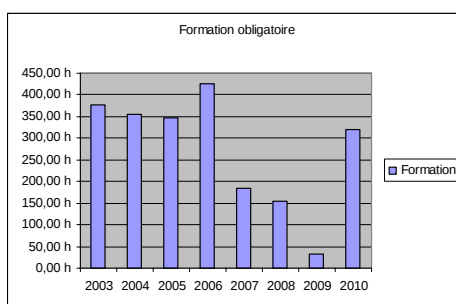
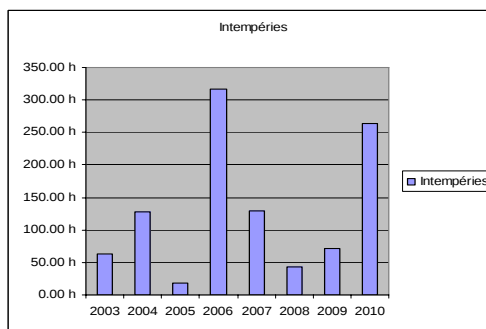
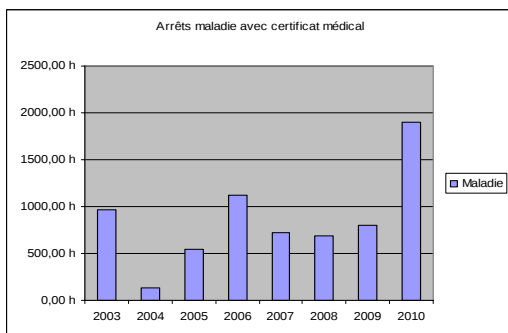


Activité du PIM en 2010

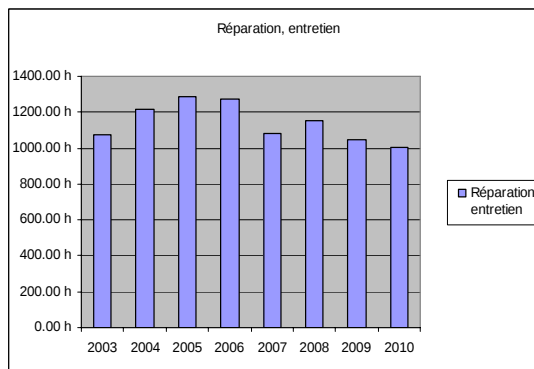
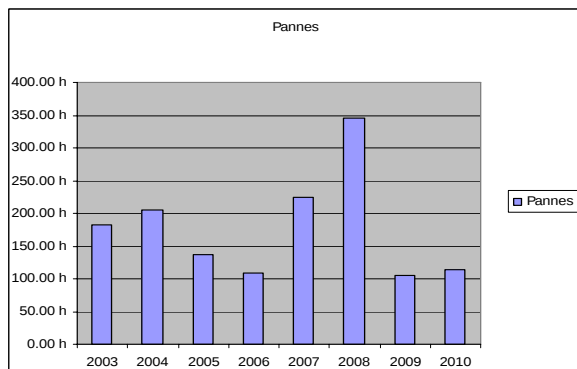


D'autres indicateurs confirment ce bilan :

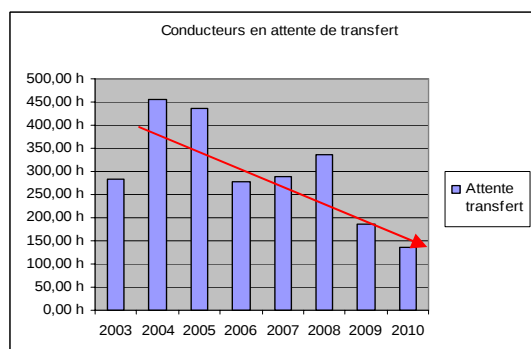
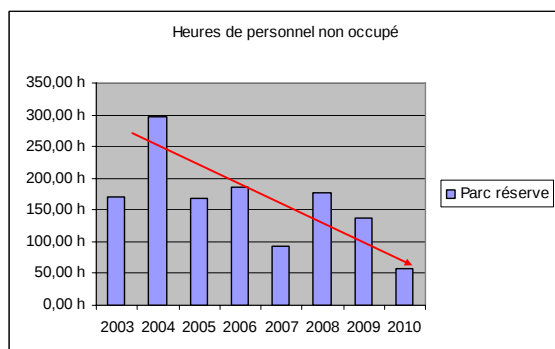
- les paramètres incompressibles en hausse comme les absences pour maladie avec certificat médical, les intempéries, la formation obligatoire,



- les paramètres compressibles en baisse comme les pannes ou les réparations signe d'un bon état du matériel,



- les paramètres compressibles en baisse comme les heures de personnel non occupé et les heures de conducteur en attente de transfert, signe d'une bonne gestion des moyens du parc,



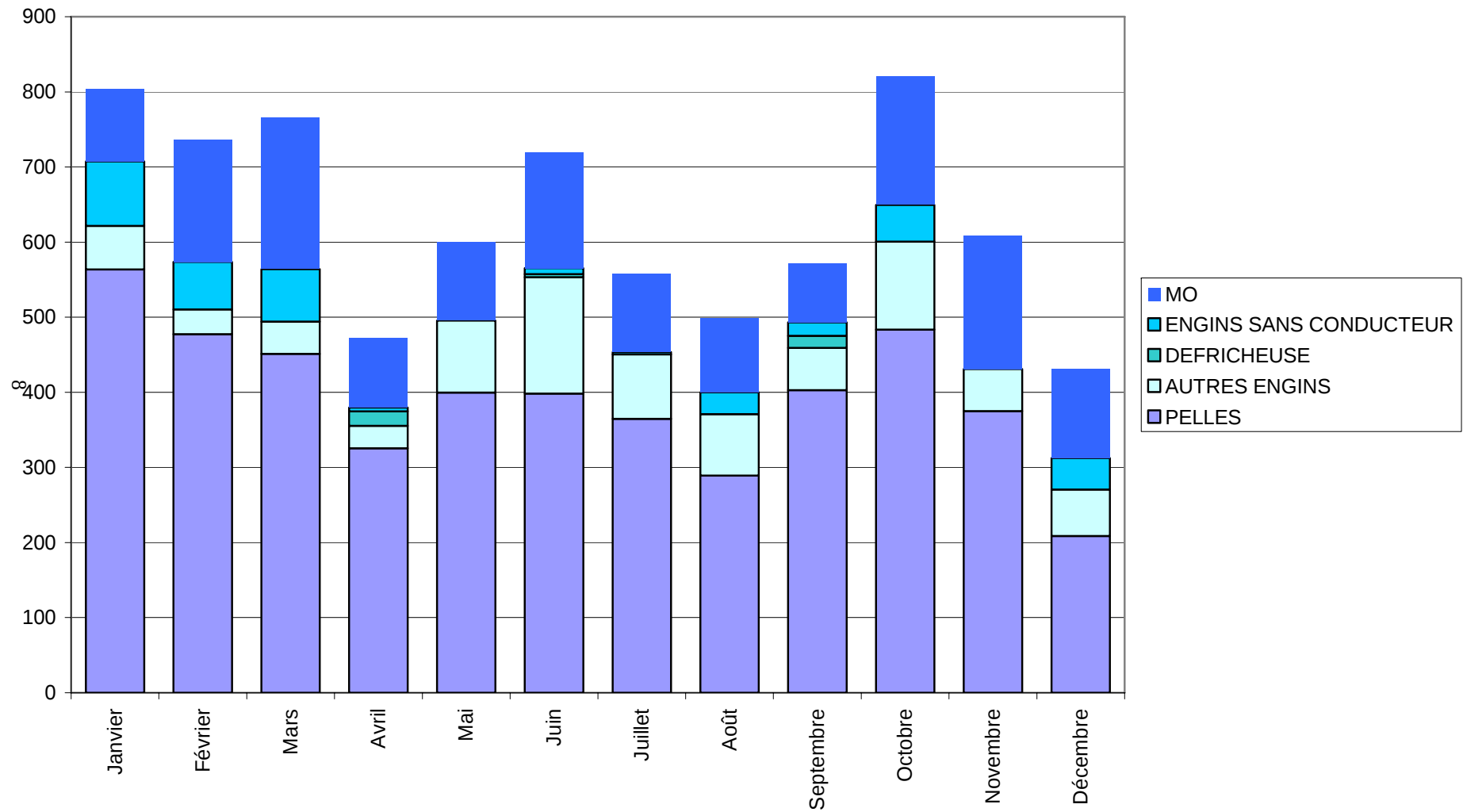
L'activité des engins s'évalue sur la base des heures facturées (tableau et graphique pages 8 et 9) :

- Engins de terrassement (pelles et chargeuse)
Les heures facturées s'établissent à 4739 heures contre 6539 en 2009, en baisse de 27,5% du fait de l'absence pour congé de longue maladie d'un conducteur non remplacée. C'est l'activité principale du Parc autour de laquelle s'articulent tous les travaux.
- Engins de fauchage et de transport
Les heures facturées (hors défricheuse) s'établissent à 873 heures contre 870 en 2009, soit une activité stable. C'est la deuxième activité du Parc :
 - Matériel de défrichement lourd (défricheuse)
Les heures facturées pour le matériel de défrichement lourd s'établissent à 39 heures. Cette activité est devenue très ponctuelle en raison de l'âge de ce matériel, aux risques de pannes engendrées et aux coûts de réparation élevés qui y seraient liés.
 - Matériel de transport
Cette activité essentielle, correspondant à nos approvisionnements de chantier en matériels et matériaux reste stable par rapport à 2009.
- Main d'œuvre
Les heures de mise à disposition de main-d'œuvre seule s'établissent à 1561 heures contre 1074 en 2009. Cette hausse s'explique par la mission de coordination réalisée par l'encadrement sur un chantier d'Association Foncière ainsi que par l'interdiction de conduire du conducteur de la débroussailleuse responsable d'un accident matériel dont le poste de travail a été transformé en agent d'entretien des rivières.

Ce dernier point influence d'ailleurs nettement les recettes d'exploitation puisqu'il engendre un manque à gagner de l'ordre de 45 000,00 €.

2010	Engins	Associations Foncières	Collectivités Locales	Département	Maîtrise d'ouvrage du Département	Syndicats Fluviaux	Divers (Etat, Associations)	Nombre d'heures facturées	Bilan horaire global
I - Location d'engins avec conducteur									
	PELLE 17		18,00	12,00	641,75	121,00		792,75	
	PELLE 18				966,00			966,00	
	PELLE 19			39,75	162,50	54,00		256,25	
	PELLE 20	194,00			413,50			607,50	
	PELLE 21	279,50			460,00			739,50	
	PELLE 23	44,00	5,00	27,00	724,50			800,50	
	CHARGEUSE			46,00	230,00			276,00	
	MINI-PELLE	131,00		56,00	85,00		28,50	300,50	
	Sous-total pelles	648,50	23,00	180,75	3 683,25	175,00	28,50	4 739,00	4 739,00
	BAT. FAUCARDEUR		2,00	24,50		12,00		38,50	
	CAMION MAN 1			42,50	344,00			386,50	
	CAMION RENAULT 3	10,00	10,00	132,00	243,50	45,00	8,00	448,50	
	Sous-total autres engins	10,00	12,00	199,00	587,50	57,00	8,00	873,50	5 612,50
	DEFRICHEUSE MAHLER			19,00	20,00			39,00	
	TOTAL I des heures d'engins facturées avec conducteurs	658,50	35,00	398,75	4 290,75	232,00	36,50	5 651,50	5 651,50
II- Location d'engins sans conducteur									
	BROYEUR NOREMAT			8,00	303,00			311,00	
	CHARGEUSE			31,00				31,00	
	PELLE 20			15,00				15,00	
	PELLE 23			16,00				16,00	
	TOTAL II des heures d'engins facturées sans conducteurs	-	-	70,00	303,00	-	-	373,00	
	TOTAL I + II des heures d'engins facturées avec ou sans conducteurs	658,50	35,00	468,75	4 593,75	232,00	36,50	6 024,50	6 024,50
III- Location de main-d'œuvre seule									
		257,60	3,50	676,75	617,75	5,00	1,00	1 561,60	
	TOTAL GENERAL DES HEURES FACTUREES	916,10	38,50	1 145,50	5 211,50	237,00	37,50	7 586,10	7 586,10
	Part réalisée par maître d'ouvrage %	12,076%	0,508%	15,100%	68,698%	3,124%	0,494%	100,00%	

VENTILATION DES HEURES FACTUREES EN 2010 - PAR ENGIN



Le bilan annuel par engin distinguant le coût horaire réel ainsi que le tarif officiel est détaillé dans le tableau suivant :

2010	Tarif officiel /heure	Coût réel horaire	BILAN
Pelle 17	93,30 €	87,83 €	9 536,12 €
Pelle 18 + pince à bois Kintec + batteur Kenguru	93,30 €	88,53 €	14 024,19 €
Pelle 19 + pince preneuse + batteur kolpac	93,30 €	167,90 €	-17 373,97 €
Pelle 20	93,30 €	115,59 €	-8 678,45 €
Pelle 21	93,30 €	147,78 €	5 200,99 €
Pelle 23	93,30 €	99,25 €	613,49 €
Chargeuse	63,80 €	84,00 €	-4 209,79 €
Mini-pelle	65,00 €	102,58 €	-8 941,51 €
Bateau faucardeur 2	105,60 €	164,79 €	-2 045,58 €
Défricheuse MAHLER + broyeur Willibald	108,15 €	420,34 €	-11 939,40 €
Camion Renault 3 avec grue + 1/2 remorque Ecim	86,10 €	110,45 €	-11 685,99 €
Camion Renault 3 sans grue + 1/2 remorque Ecim	66,50 €		
Broyeur de branches Noremat	19,80 €	37,42 €	-3 595,72 €
Camion Man 1 + 1/2 remorque ECIM	60,00 €	109,52 €	-15 157,15 €
		Coût moyen par transfert	Bilan
Camion Renault 1+ semi-remorque (du 01/01 au 14/08/2010)		303,87 €	7 436,02 €
Camion Man 2 + semi-remorque (du 15/08 au 31/12/2010)		389,51 €	110,08 €

Il intègre les amortissements annuels ainsi que les dépenses lourdes (réparations, entretiens).

La pelle 19, le bateau faucardeur et la défricheuse MAHLER sont des engins utiles, mais utilisés pour des interventions ponctuelles très spécifiques, ils ne sont pas comptablement rentables, mais doivent être conservés car il sont indispensables à l'entretien de nos ouvrages et aucune offre privée à un coût inférieur n'existe pour le bateau faucardeur.

Les autres engins avec un bilan négatif sont des outils essentiels dont les heures d'utilisation en 2010 du fait de l'absence prolongée d'un conducteur pour longue maladie n'ont pas permis de couvrir les coûts d'amortissement et de maintenance. Leur utilisation et leur transfert anticipé ont par contre davantage optimisé les moyens humains du Parc tout en permettant de ne pas avoir recours à la location et d'accroître notre compétitivité.

Pour mieux rentabiliser le matériel, il faudrait remplacer le poste d'agent d'entretien des rivières par un poste de conducteur d'engins et de poids lourds.

C - CONSOMMATION EN CARBURANT

1 – Consommation en gazole :

Le gazole est utilisé par les véhicules de liaison et de transport.

La consommation totale pour 2010 s'élève à 15 277 litres, stable par rapport à 2009.
Le stock au 31 décembre 2010 s'élevait à 4 749 litres.

2 – Consommation en fioul :

Le fioul est utilisé pour les engins de chantier ainsi que pour le chauffage de l'atelier et des bureaux.

La consommation totale pour 2010 s'élève à 50 953 litres en baisse par rapport à 2009 (- 15%).

Le stock au 31 décembre 2010 s'élevait à 24 728 litres (grand froid + normal).

Cette diminution de consommation en fuel est en liaison directe la baisse des heures de pelles vendues au cours de l'année en raison de l'absence d'un conducteur pour longue maladie non remplacée.

D – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2010

a) Atelier

Du matériel de chantier a été acquis sur cet exercice pour un montant total de 1 798,78 € TTC :

- une aiguille vibrante à béton WACKER.

b) Engins

Divers matériels et accessoires pour pelles hydrauliques et chargeuse ont été acquis sur cet exercice pour un montant de 39 778,33 € TTC :

- un godet rétro pour pelles hydrauliques,
- une balayeuse adaptable sur la chargeuse,
- deux trains de chenilles pour pelles hydrauliques,
- deux sièges pneumatiques pour pelles hydrauliques,
- un pré-équipement marteau hydraulique pour pelles hydrauliques.

c) Véhicules

Les acquisitions suivantes ont été réalisées sur cet exercice pour un montant total de 95 082,00 € TTC :

- un camion tracteur routier MAN 4x4 440 CH.

E – COMPTE RENDU FINANCIER

Les recettes théoriques d'exploitation s'élèvent à 617 393,30 €, en baisse par rapport à 2009 (- 159 094,65 €), mais reflètent une activité continue durant toute l'année, qui se répartit de la manière suivante (graphe page 14) :

- 83,8 % de travaux en régie pour le Département,
- 16,2 % de travaux pour les autres collectivités.

Le bilan d'exploitation laisse apparaître un déficit de 67 992 € avec des dépenses réelles de 586 622 € (pages 13 et 15).

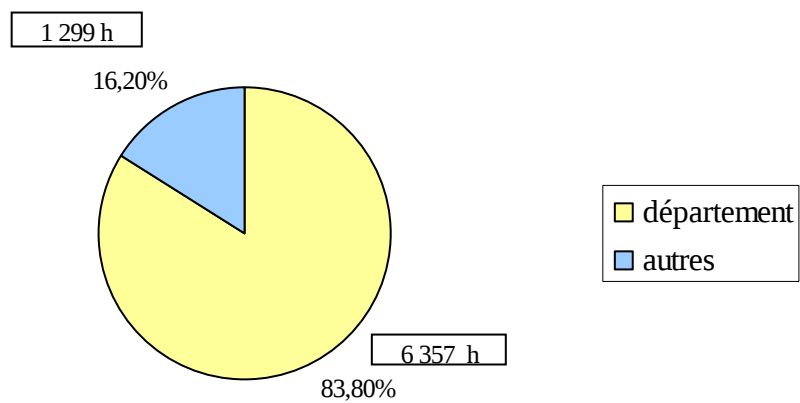
BILAN D'EXPLOITATION 2010

DEBIT			CREDIT	
		Par env.	Par nature	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			87 700,73	
60612	Energie - Electricité	1 837,55		CREANCES SUR
60632	Fournitures de petit équipement	37 815,64		
6068	Fournitures de bureau	549,17		Collectivités
60636	Habillement et vêtements de travail	3 350,00		1 809,00
60611	Eau et assainissement	509,36		
60622	Carburant	41 396,92		STOCK FIN
60621	Combustibles	2 242,09		D'EXERCICE 2010
60631	Produits d'entretien			65 174,76
61 - AUTRES CHARGES EXTERNES - SERVICES EXTERIEURS			76 246,77	
6122	Loyers + carburant véhicules de service	44 443,03		PRODUIT DE
6156	Maintenance - Loyers pour mat, outil et mobilier	1 792,91		L'EXPLOITATION
61521	Entretien de bâtiments			615 584,30
6135	Loyers pour matériel, outillage et mobilier	31,96		
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	12 588,64		AUTRES
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	13 128,71		RECOUVREMENTS
616	Primes d'assurance	4 261,52		0,00
62 - AUTRES CHARGES EXTERNES - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			22 670,92	
6251	Frais de déplacement	18 372,92		RESULTATS ANTERIEURS
6262	Frais de télécommunications	4 298,00		à l'exercice 2010
63 - IMPOTS - TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			5 820,68	250 741,56
6332	Cotisations versées au FNAL	1 156,24		
6331	Cotisation transport	3 504,94		
6355	Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 159,50		
64 - CHARGES DE PERSONNEL			394 183,19	
6488	Tickets restaurants Hors marché (valeur faciale)	2 390,50		
64111	Rémunération principale personnel titulaire	194 144,41		
64131	Rémunération personnel non titulaire	99 402,53		
	Charges patronales personnel titulaire	62 992,75		
	Charges patronales personnel non titulaire	35 253,00		
TOTAL DEPENSES REELLES I			586 622,29	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS II			91 992,61	
6811	Dotation aux amortissements	91 992,61		
STOCK FIN D'EXERCICE 2009 III			71 945,61	
TOTAUX I + II + III			750 560,51	
RESULTAT APRES EXERCICE 2010			182 749,11	
TOTAL €			933 309,62	TOTAL €
				933 309,62

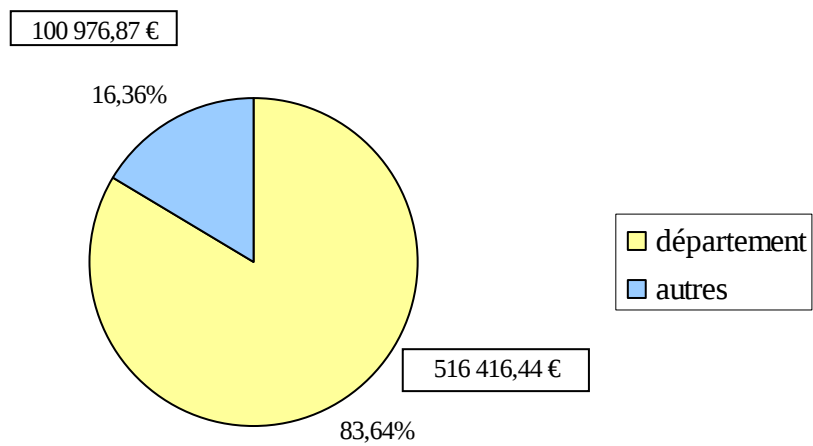
PM : bilan du CE 2010

-67 992,45

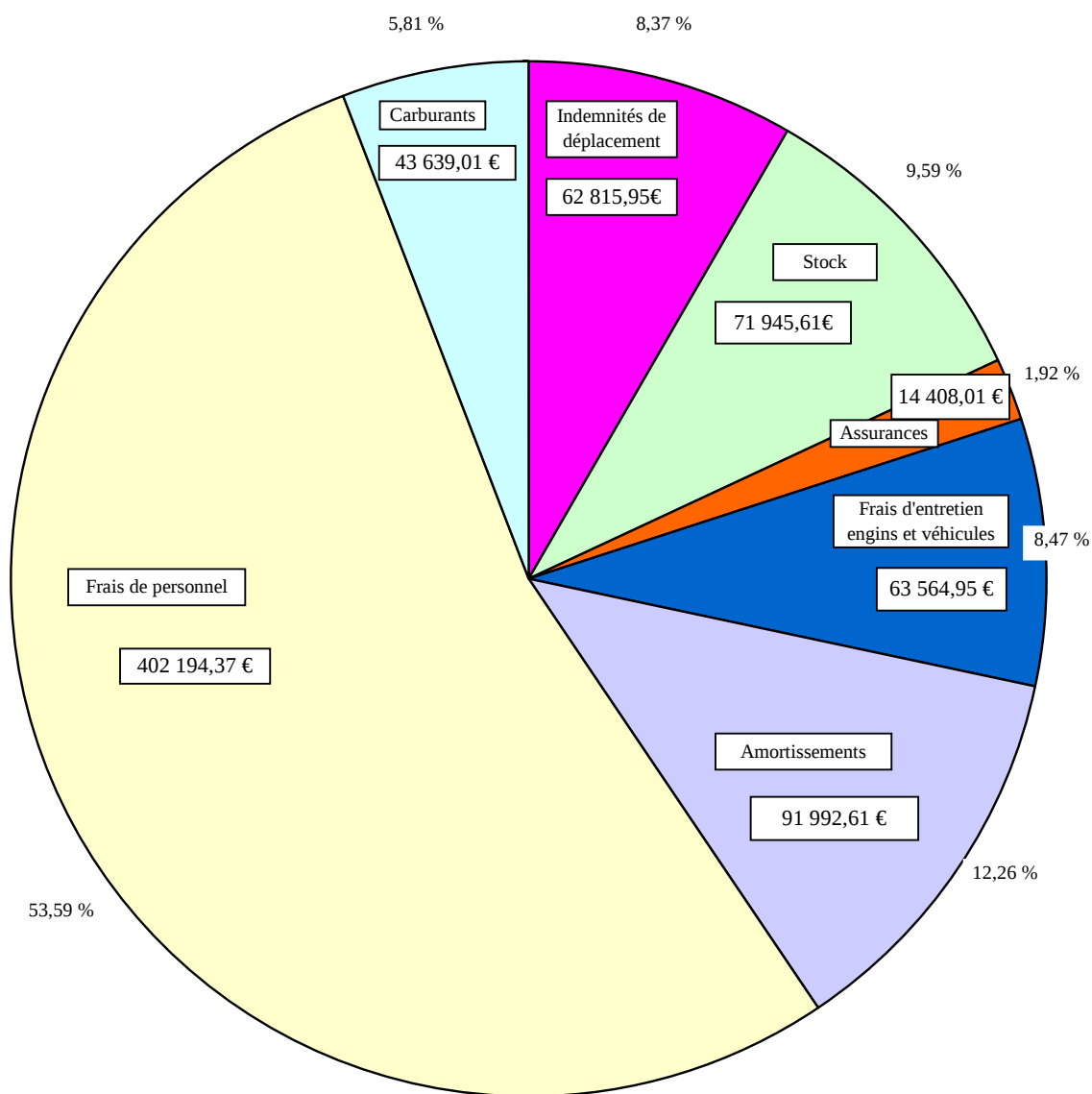
Répartition des heures facturées



Répartition en euros



**PIM - FONCTIONNEMENT - Ventilation des dépenses -
Exercice 2010**



Montant total des dépenses : 750 560,51 €
(dont 586 622,29 € de dépenses réelles)

■ Indemnités de déplacement et annexes	■ valeur stock à fin 2009
■ Assurances et frais divers	■ Frais d'entretien des engins et véhicules
■ Amortissements des engins et véhicules	■ Frais de personnel
	■ Carburants et lubrifiants

TARIF DE LOCATION DU MATERIEL
à compter du 1er JANVIER 2012

<u>I - TARIF HORAIRE (hors frais de transfert)</u>	en Euros
1. PELLE hydraulique sur chenilles avec conducteur de puissance nominale supérieure à 100 CV	98,05
2. PELLE hydraulique sur pneus avec conducteur de puissance nominale supérieure à 100 CV	98,05
3. MINI PELLE hydraulique sur chenilles caoutchouc de 5 tonnes avec conducteur, de puissance 50 CV	68,30
Dispositions communes aux positions 1, 2 et 3 :	
– Plus-value pour travaux de dessouchage ou d'enrochements (pose, dépose, ou repose)	12 %
– Plus-value horaire pour travail avec le matériel de battage de pieux	27,90
4. CHARGEUSE sur pneus avec conducteur 4 roues motrices de puissance nominale 80 CV, godet 4 X 1 de 1,1 m ³	67,00
5. BATEAU FAUCARDEUR avec conducteur	80,00
6. CAMION 26 Tonnes 6/4 avec conducteur	
a) avec bi-benne et grue télescopique	90,65
b) avec bi-benne	70,00
7. CAMION 19 Tonnes 4/4 bi-benne avec conducteur	63,00
8. MATERIEL de défrichage lourd avec broyeur à axes verticaux ou à axe horizontal avec conducteur	75,00
9. MISE A DISPOSITION , y compris frais de déplacement :	
a) de conducteur d'engin (tarif appliqué pour toute mise à disposition ou immobilisation du conducteur d'engin à la demande du client ou de son maître d'œuvre)	47,50
b) de manœuvre	28,90

10. BROYEUR A VEGETAUX autonome et mobile d'une puissance de 45 CV 20,80

II - TARIF DE TRANSFERT DES ENGINS

en Euros

1. Forfait au départ du Parc de MULHOUSE pour transfert de l'engin sur remorque à plateau :
 - a) **ZONE 1** : distance inférieure à 20 Kms 325,20
 - b) **ZONE 2** : distance de 20 à 40 Kms 427,50
 - c) **ZONE 3** : distance supérieure à 40 Kms 486,20
2. Forfait dans le cas d'un déplacement d'engin pour le compte du même client et dans un rayon de 5 Kms à partir du chantier précédent 50 % du tarif II.1
3. Forfait pour déplacement du bateau faucardeur et du broyeur à végétaux 50 % du tarif II.1

CONDITIONS GENERALES DU TARIF :

- * Ce tarif s'entend net de taxes, le Parc n'étant pas assujetti à la TVA,
- * Les heures d'engins facturées n'intègrent pas le temps de transfert des engins, lorsque ce dernier est facturé selon le tarif II,
- * Le temps passé sur chantier au petit entretien courant journalier des engins n'est pas déduit des heures facturées, contrairement à celui correspondant aux pannes ou à l'entretien lourd,
- * Les heures d'immobilisation de l'engin et du conducteur sur site, dans l'attente des directives du client ou de son maître d'œuvre, de la livraison de matériaux ou pour les visites de chantier, seront facturées selon le barème I.9a correspondant aux seuls frais d'immobilisation du conducteur,
- * Un minimum journalier de 4 heures par chantier sera systématiquement facturé pour chaque engin immobilisé ainsi que pour les camions.

INVESTISSEMENT 2012 SIG - OUVRAGES HYDRAULIQUES - AMENAGEMENTS DE RIVIERES
--

C114 - C214 - C414

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP
2001	20	205	61	C114	SIG	110 000,00 €
			AP 2012	100 000,00		
	20	2031	61	C114	Etudes Hydrologiques	69 000,00 €
	23	23153	61	C114	Tx Hydrauliques sur ouvrages departementaux	569 000,00 €
	20	2033	61	C114	Frais d'insertion	9 000,00 €
	21	2188	61	C114	Acquisition de matériel	3 000,00 €
	21	2153	61	C114	Tx de maintenance semi lourde	840 000,00 €
			AP 2012	2 500 000,00	S/TOTAL C114	1 600 000,00 €
2002	204	20414	61	C214	ARC ARM ARSU COMMUNES	175 000,00 €
	204	20415	61	C214	ARC ARM ARSU SM	175 000,00 €
	204	2042	61	C214	ARC ARM ARSU ASSOCIATIONS	100 000,00 €
			AP 2012	600 000,00	S/TOTAL C214	450 000,00 €
2004	4541101	45411	01	C414	TX/CPT DE TIERS RIVIERES	3 800 000,00 €
			AP 2012	4 500 000,00	S/TOTAL C414	3 800 000,00 €
					TOTAL C014	5 850 000,00 €

FONCTIONNEMENT 2012 SIG - OUVRAGES HYDRAULIQUES - AMENAGEMENTS DE RIVIERES
--

C614 - C714

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP
2007	65	65732	61	C714	Participation CIGAL REGION	13 500,00 €
	65	6561	61	C714	Cotisations Syndicats Mixtes	526 500,00 €
					S/TOTAL GENERAL DU C71	540 000,00 €
N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP
2006	011	61558	61	C614	Ouvrages Hydrauliques Entretien materiel	3 000,00 €
	011	617	61	C614	Etudes Hydrologiques	15 000,00 €
	011	6156	61	C614	Ouvrages Hydrauliques Maintenance	50 000,00 €
	011	61521	61	C614	Ouvrages Hydrauliques Entretien de terrain	7 000,00 €
	011	61523	61	C614	Ouvrages Hydrauliques Entretien de voies et réseaux	61 000,00 €
	011	6231	61	C614	Annonces et insertions Barrages	2 000,00 €
	011	611	61	C614	Contrats de prestations de services avec des entrprises	50 000,00 €
	011	6156	61	C614	SIG Maintenance	90 000,00 €
						278 000,00 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT					BP 2012	
N° de transpo	Service	Libellé du service	Politique	imputations	2012	objet de la recette
2006	009	SAR	C614	70/7038/61	20 000,00	EDF/TUBINE HYDROELECTRIQUE
				Total	20 000,00	
INVESTISSEMENT						
N° de transpo	Service	Libellé du service	Politique	imputations	2012	objet de la recette
2004	009	SAR	C014	1201/45412	2 000 000,00	côte part des Syndicats Mixtes (Rivières)
2001	009	SAR	C014	13/1381/61	118 000,00	Subvention ETAT
				Total	2 118 000,00	